

FICHE INFORMATIVE N°4

PLAISANCIERS

JE POSSEDE UN BATEAU HORS D'USAGE (QUI N'A PLUS DE VALEUR)

Pourquoi déconstruire ?

- **Arrêt des frais** de stockage, mouillage, entretien, carénage...
- **Plus d'impact** sur l'environnement
- **Dynamisme économique** de la plaisance

JE POSSEDE UN BATEAU NON NAVIGANT (QUI A ENCORE DE LA VALEUR)

- **Vente à un prix objectif** (se renseigner sur les prix réels du marché, ne pas hésiter à demander l'avis des professionnels du nautisme, accepter de baisser le prix de vente souvent trop élevé)
- **Don à une association** de voile, association de propriétaires (ex : propriétaires d'Arpege, Sangria, First 18), association de remise en état (ex : TRI-NA-VAL à Henvic), un club de voile...

OU DECONSTRUIRE ?

-**Plusieurs professionnels du déchet se sont positionnés sur la déconstruction nautique :**

La facturation d'une déconstruction varie grandement suivant le type de bateau, son emplacement, et le traitement du bateau. C'est donc par devis que sont évaluées les facturations.

Pour ce faire vous pouvez contacter les professionnels suivants en indiquant la localisation du bateau : La plupart de ces professionnels possèdent des antennes dans toute la Bretagne. (Liste non exhaustive)

- > **LES RECYCLEURS BRETONS** : 02 98 03 29 98
- > **GUYOT ENVIRONNEMENT** : 02 98 94 63 33
- > **ROMI** : 02 98 52 78 67
- > **VEOLIA** : 02 98 90 86 40
- > **SLG** : 02 98 57 56 40

POINTS IMPORTANTS :

- Les bateaux « polyester » (fibres de verre/résine) sont aujourd'hui encore peu valorisables d'où le prix de l'opération.
- La meilleure valorisation à ce jour est la transformation de la coque en CSR (Combustible Solide de Récupération) qui ira alimenter les fours de cimenteries.
- L'enfouissement est le traitement le plus répandu aujourd'hui et aussi le plus impactant. Préférez toujours une valorisation CSR à un enfouissement lorsque cela est possible. N'hésitez pas à poser la question aux professionnels du déchet que vous contacterez.
- De nouvelles valorisations sont expérimentées et semblent prometteuses telle que la réutilisation du broyat polyester pour créer de nouveaux objets. Ces objets sont composés de 60% de matière première plastique et de 40% de broyat de polyester recyclé.
- Vous devez posséder la carte d'immatriculation du navire ainsi que les informations de base (longueur, maître bau, matériau, type, modèle, etc.) afin de faciliter la prise de devis. Dans la plupart il vous sera demandé si le bateau est dépollué (plus de fluides moteurs et batteries).